

FONCTION SOURCE DE BIOMASSE

Projet MUSE

La biomasse (ensemble de la matière organique d'origine végétale ou animale) est indispensable aux sociétés humaines dans la mesure où elle est à la base de notre alimentation, fournit de la matière première et reste une source d'énergie et de chaleur largement utilisée. Au-delà de son importance pour l'Homme, elle est également une pièce fondamentale du fonctionnement des milieux naturels offrant abris et aliments à la biosphère. La capacité d'un sol à produire de la biomasse est donc une fonction importante à prendre en compte pour déterminer la multifonctionnalité d'un sol. Dans le cadre du projet MUSE, la représentation de cette fonction s'appuie sur le calcul d'un indicateur : **le potentiel agronomique d'un sol.**

Indicateur associé :

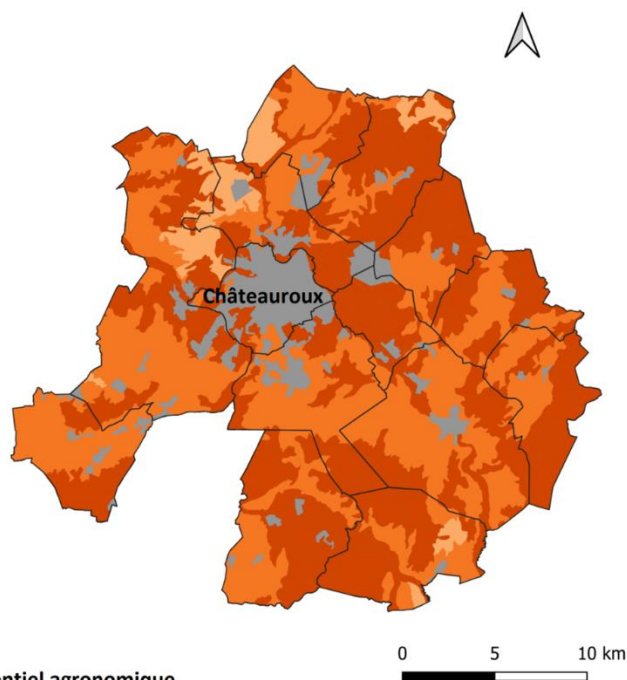
Potentiel agronomique

Noté de 1 (valeurs les moins favorables) à 5

ENJEUX

La fonction production de biomasse impacte plusieurs enjeux de territoire tels que les enjeux suivants :

- **promotion d'une agriculture responsable** : par ses qualités pédologiques, biologiques et physico-chimiques, le sol va permettre d'améliorer la production en termes de quantités et de qualités en limitant l'usage d'intrants.
- **lutte et adaptation contre le changement climatique** : la production de biomasse permet la capture de carbone et son utilisation comme matériau assure son stockage.
- **économie des ressources** : la biomasse est une ressource renouvelable qui peut être valorisée comme matière première pour la construction, la production de biens ou utilisée comme source d'énergie par combustion ou via la méthanisation.



Potentiel agronomique (note / 25)

- 1 (note <= 10)
- 2 (11 <= note < 13)
- 3 (14 <= note < 16)
- 4 (17 <= note < 19)
- 5 (note >= 20)

△ Représentation graphique hors zones urbanisées de l'indicateur potentiel agronomique à Châteauroux.

• **Paramètres pédologiques caractérisant le potentiel agronomique :**

Réservoir utile, texture de surface, pH, profondeur du sol, charge en éléments grossiers

Prise en compte des contraintes supplémentaires qui pourraient s'appliquer sur le sol : hydromorphie, pente et salinité.

• **Données utilisées :**

Données DoneSol - Référentiel Régional Pédologique (RRP)

Quelques outils réglementaires pour protéger cette fonction :

- classement en zone N (naturelle) ou A (agricole) ;
- coefficient de biotope par surface ;
- article R151-43 du code de l'urbanisme : délimitation d'espaces et secteurs contribuant aux continuités écologiques ;
- classement des espaces boisés classés au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme ;
- localisation, dans les zones urbaines, des terrains cultivés et des espaces ;
- OAP thématiques relatives aux continuités écologiques.

Projet MUSE financé par l'Ademe



Citation du livrable :

Branchu P., Marseille, F., Béchet B., Bessière J.-P., Boithias L, Duvigneau C., Genesco P., Keller C., Lambert M.-L., Laroche B., Le Guern C., Lemot A., Métois R., Moulin J., Néel C., Sheriff R. (2022). MUSE. Intégrer la multifonctionnalité dans les documents d'urbanisme. 184 pages

Partenaires :

